

La prévention des Troubles Musculo-Squelettiques dans les entreprises de propreté et services associés

Secteur tertiaire et parties communes d'immeubles



Les TMS regroupent un grand nombre de maladies chroniques affectant les muscles, les tendons et les nerfs au niveau des articulations des membres supérieurs (épaules, coudes, poignets-mains), et inférieurs (genoux, chevilles).

Ils se caractérisent par des douleurs et des gênes lors des mouvements qui peuvent devenir très handicapantes et avoir des répercussions importantes sur la vie professionnelle et privée des personnes atteintes, mais aussi sur l'activité de l'entreprise.

Certaines de ces pathologies sont reconnues comme maladies professionnelles et peuvent faire l'objet d'une indemnisation. En menant une démarche de prévention, il est possible de diminuer ces pathologies.

Constats médicaux

En 2007, les médecins du travail du Cher ont réalisé une étude sur les Troubles musculo-squelettiques (TMS) dans la branche propreté et services associés*.

Menée dans 24 entreprises employant 426 salariés, elle souligne le grand nombre de TMS : des pathologies fréquemment observées lors des visites médicales, bien que peu déclarées comme Maladies Professionnelles.

L'enquête a porté sur 299 femmes et 127 hommes, âgés pour la plupart entre 36 et 55 ans avec une ancienneté moyenne de 7,8 ans. 67 % d'entre eux travaillent à temps partiel, subi ou choisi.

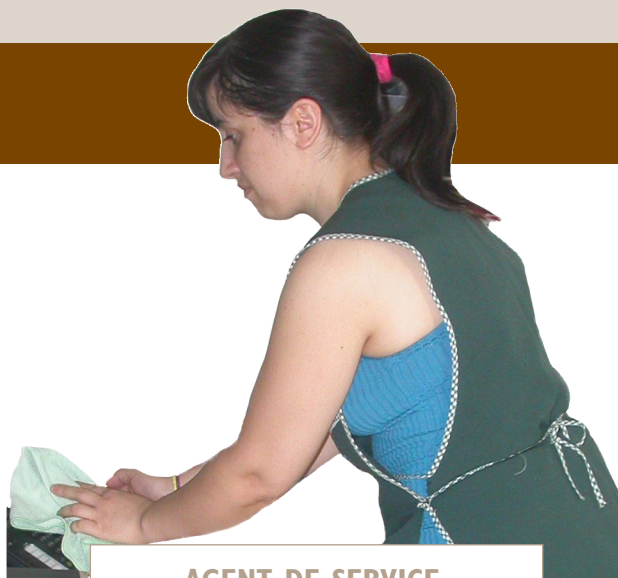
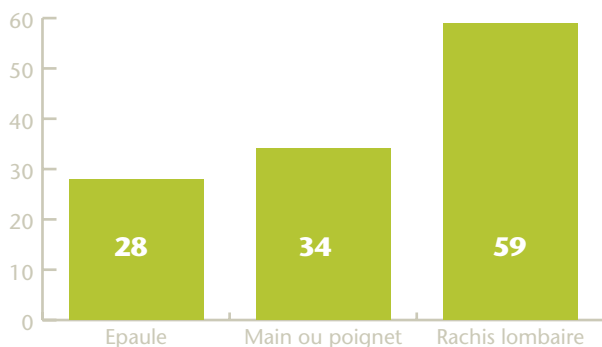
187 TMS ont été observés chez 139 salariés, soit 33 % des salariés dans le champ de l'enquête. 12,6 % des salariés ont des restrictions d'aptitude, alors qu'il n'y en a que 5,6 % dans les autres secteurs professionnels. Sur 8 maladies professionnelles indemnisées, 7 sont des TMS.

Des constats techniques et organisationnels

Parmi les risques à l'origine de TMS, les manutentions, la répétitivité des gestes, les postures contraignantes, les vibrations et les déplacements figurent au premier plan. Il faut y ajouter les risques indirects tels que les facteurs psychosociaux, l'agencement des locaux, l'humidité, le froid, les horaires de travail soit très tôt soit le soir, l'organisation du travail. Dans ce métier on note également une exposition à des risques chimiques ou biologiques et à des risques de chute...

En matière d'organisation du travail, les salariés interviennent très souvent en dehors des heures de fonctionnement des entreprises. Ils assurent des prestations allant du nettoyage régulier à la remise en état, dans des environnements divers : bureaux, sanitaires, laboratoires d'analyses médicales, résidences, hôtellerie, locaux sportifs...

Pathologies constatées



AGENT DE SERVICE, UN TRAVAIL :

- Qui sollicite le corps
- Invisible et parfois mal considéré
- Qui demande du savoir-faire et de la formation
- Qui demande de l'entraide et du soutien (hiérarchie et collègues)
- Exercé dans le cadre de la sous-traitance
- Avec des horaires atypiques

DES TÂCHES RÉPÉTÉES ET MULTIPLES

Le nettoyage régulier de locaux du tertiaire comprend de nombreuses interventions : tâches répétées, manutentions...

Par exemple :

- balayage et lavage des sols et des escaliers
- nettoyage des sanitaires
- essuyage du mobilier
- vidage des poubelles
- aspiration
- secouage des tapis
- entretien des parties communes d'immeubles
- port des poubelles, seaux, aspirateurs
- sortie des containers...

* Etude AIPST18 mars 2007 – compte rendu sur le site : <http://imtv.free.fr/>

Observations ergonomiques

L'étude médicale a été complétée par des observations de terrain effectuées par deux ergonomes*.

CONTRAINTES REPEREES

DIAGNOSTIC

Membres supérieurs

Les différentes tâches obligent l'opérateur à adopter des postures contraignantes

Région lombaire

Au niveau lombaire, les postures pénibles sont maintenues de manière statique.

Répétitivité

Les actions de nettoyage, que ce soit à l'aide d'un balai, d'un aspirateur ou d'une microfibre sont répétées. Le geste est réalisé plusieurs fois par prestation.

Port de charges

Les charges portées dépassent parfois les recommandations de la norme NF X 35-109

Contraintes de temps

La contrainte de temps est existante, mais elle n'est pas perçue comme un obstacle au travail des agents.

Déplacements

De nombreux piétinements et allers-retours sont observés. Ils sont loin d'être négligeables.

Matériel

Le matériel mis à disposition n'est pas toujours adapté à la prestation, parfois l'opérateur peut être réticent à utiliser le matériel préconisé.

L'opérateur n'est pas toujours formé à l'utilisation du matériel.

Le matériel n'est pas toujours en bon état de fonctionnement.

Locaux

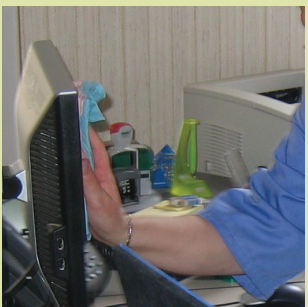
Les parties communes ne disposent pas toujours de points d'eau et de prises électriques à proximité.



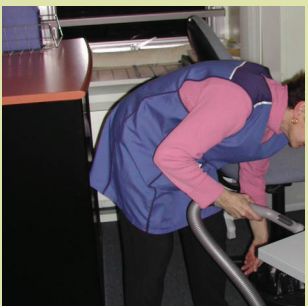
DÉPOUSSIÉRAGE DES OBJETS MEUBLANTS



LAVAGE SOLS



DÉPOUSSIÉRAGE DES OBJETS MEUBLANTS



ASPIRATION



SEAUX



POUBELLES



LAVAGE SOLS



BALAYAGE ESCALIERS

*Rapport Prévention des TMS dans l'activité propreté AIPST18/CTIP - Ce rapport est téléchargeable sur le site www.ctip.fr

Conseils et bonnes pratiques

LES PISTES DE PROGRÈS

MOYENS MATERIELS

- Se tenir informé de l'évolution du matériel, établir une veille sur le matériel et les consommables
- Adapter les outils de travail
- Privilégier le matériel télescopique (manches de balais, canne d'aspiration, pince...)
- Préférer l'utilisation de textiles microfibres
- Utiliser un matériel en bon état
- Assurer le suivi de maintenance du matériel
- Prévoir l'entretien du matériel dans les plans de formation technique
- Tester sur site le nouveau matériel et recueillir l'avis des opérateurs

ORGANISATION

PRÉPARER LE CHANTIER POUR DIMINUER LES CONTRAINTES :

- Alternier les tâches contraignantes et les tâches moins contraignantes
- Limiter les déplacements inutiles
- Utiliser un moyen de manutention sur site pour limiter le port de charges (chariot, planche à roulettes...)
- Tenir compte des distances à parcourir sur site et des contraintes existantes dans l'attribution du temps de travail
- Impliquer les salariés dans la recherche de solutions

FORMATION ET SENSIBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

- Tenir les salariés informés de l'évolution du matériel mis à leur disposition
- Les former à l'utilisation du matériel
- Aborder la prévention des TMS dans l'entretien individuel
- Sensibiliser le client à sa responsabilité face au risque de TMS

La démarche de prévention des TMS demande la mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise et résulte donc d'une volonté d'améliorer les conditions de travail des salariés.

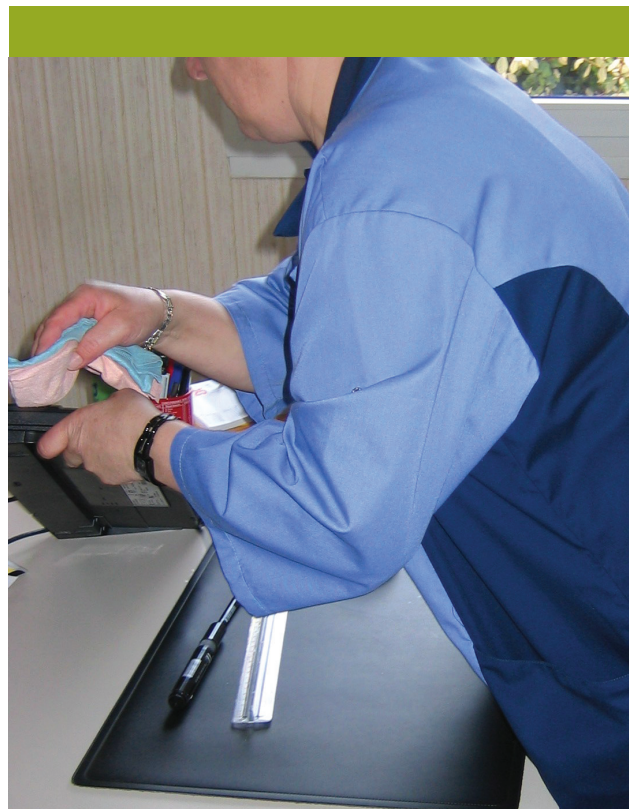
Il s'agit tout d'abord d'analyser les situations de travail et d'identifier les facteurs de risque. Cette analyse peut faire intervenir divers outils : grille, questionnaire ...

L'engagement de la direction doit être formel dans la prévention des TMS. Elle doit mettre en place un diagnostic et un plan d'action.

La participation et l'implication des salariés et des chefs d'équipe sont indispensables pour pouvoir aboutir à une meilleure maîtrise du risque TMS.

DES ACTIONS PEUVENT ÊTRE MENÉES PAR ET CHEZ LES DONNEURS D'ORDRE POUR LA PRÉVENTION DES TMS

LES FOURNISSEURS DE MATÉRIEL SONT ÉGALEMENT PARTIE PRENANTE DANS CE DOMAINE



Intégration du risque TMS dans le DUER

(Document Unique d'Evaluation des Risques)

DEPISTER

MOBILISER

INTERVENIR

INTERVENIR/MAITRISER

Evaluer les risques professionnels,
Diagnostic des risques

Connaître
le risque

Analyser
les situations de travail

Transformer
les situations de travail

Phases de travail réelles	Définition des dangers en lien avec les TMS: exemples	Risques de TMS : exemples	Analyse du risque			Y a-t-il des moyens de prévention existants ?	Moyens de prévention à mettre en place : exemples	Plan d'action	
			F *	G **	H ***			Date	Pilote
Préparation des chantiers	Sous-évaluation des moyens matériels et du temps nécessaire	Risques psychosociaux				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Plan de prévention Check-list et organisation		
Chargement / déchargement du véhicule	Port de charges manuel Contorsions	TMS lombaires				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Préconisations sur l'organisation Formation Aménagement du véhicule		
Accès aux chantiers	Port de charges Interférence avec les autres activités	TMS lombaires				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Préconisations sur les matériels, les outils Formation		
Contact client	Incompréhension Insatisfaction	Risques psychosociaux				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Préconisations sur l'organisation Formation		
Nettoyage des bureaux	Gestes répétitifs, Lombalgies Port de charges	TMS lombaires et des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Nettoyage des escaliers et accès	Gestes répétitifs Port de charge	TMS membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Nettoyage des sanitaires	Gestes répétitifs	TMS lombaires et des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Nettoyage des locaux sociaux	Gestes répétitifs Lombalgies Port de charges	TMS lombaires et des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Grattage des salissures	Gestes répétitifs Postures	TMS				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Travail en élévation	Gestes inappropriés Gestes répétitifs	TMS des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		
Evacuation des poubelles	Port de charges Gestes inappropriés	TMS lombaires et des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Aide à la manutention		
Evacuation des conteneurs	Port de charges Gestes inappropriés	TMS lombaires et des membres supérieurs				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS ??? du poste		
Evacuation des eaux résiduelles	Port de charges	TMS lombaires				Quels moyens avez-vous mis en place ?	Formation et information sur les TMS Préconisations sur les matériels, les outils		

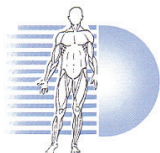
Vous déterminerez :

La fréquence F*

La gravité G**

La hiérarchisation du risque H***

Vos contacts



A.I.P.S.T. 18

■ AIPST 18

12 Boulevard Juranville
18000 BOURGES
Tél : 02 48 23 41 28



Association Régionale
pour l'Amélioration des
Conditions de Travail

■ ARACT CENTRE

Immeuble le Masséna
122 bis rue du Fg Saint-Jean
45000 ORLÉANS
Tél : 02 38 42 20 60
Site : www.centre.aract.fr



■ CRAM CENTRE

Service prévention des risques

36 rue de Xaintrailles
45033 ORLÉANS CEDEX 1
Tél : 02 38 81 50 00
Site : www.cram-centre.fr



■ DRTEFP du Centre

Immeuble Val de Loire
4 passage de la Râpe
BP 24315 - 45 043 ORLÉANS Cedex 1
Tél : 02 38 77 68 00
www.centre.travail.gouv.fr



■ FEP

34 Boulevard Maxime Gorki
94800 VILLEJUIF
Tél : 01 46 77 68 00
Site : www.proprete-services-associes.com



GREP

Centre & Sud-Ouest

■ GREP CENTRE ET SUD-OUEST

34 rue Sergent Leclerc
37000 TOURS
Tél : 05 56 07 31 80



■ CTIP CONSEIL

50 rue Saint Gabriel
59045 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 21 96 61
Site : www.ctip.fr



■ FARE

194 rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél : 01 43 36 20 50
Site : www.fare.asso.fr



■ FAF PROPRETE

34 rue Sergent Leclerc
37000 TOURS
Tél : 02 47 38 12 03
Site : www.faf-proprete.fr



■ INHNI

34 rue Sergent Leclerc
37000 TOURS
Tél : 02 47 36 45 85
Site : www.inhni.com

Directeur de publication : Pascal BODIN,
Directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation
professionnelle du Centre

Auteurs : Alexandre GUYOT, Aline KOŁODZIEJCZAK (CTIP Conseil),
Julien GUGLIELMINA (AIPST18)

Comité de relecture : CTIP Conseil, AIPST18, DRTEFP du Centre,
ARACT Centre, CRAM Centre, FEP, FARE, avec l'appui de Camille
JAUNET (La clé des mots)

Réalisation : Sylvie GAILLOT (DRTEFP)

Crédit photo : AIPST18

Étude réalisée avec la participation active
des entreprises **ONET** Et **SAMSIK**